Document generated on 07/11/2025 10:40 p.m.

Lien social et Politiques

L'hétéronomie de la philanthropie européenne

Clément Bastien

Number 65, Spring 2011

Philanthropie et fondations privées : vers une nouvelle gouvernance du social ?

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1006031ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1006031ar

See table of contents

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)
1703-9665 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Bastien, C. (2011). L'hétéronomie de la philanthropie européenne. *Lien social et Politiques*, (65), 155–177. https://doi.org/10.7202/1006031ar

Article abstract

Prosopographic analysis of the members of the governing council of the European Foundation Centre provides an entry point for the study of definitional struggles taking place within European philanthropy. The findings underscore the strong heteronomy of a space theoretically subject to the requirement of universality. A vocation often taken up late in life and tied to diversified (if not antagonistic) types of donors, philanthropy works, for many, on the logical basis of an honorific title opening up or consolidating a multipositioned power base. Being particularly subject, therefore, to all forms of appropriation, it appears to be one of the regulated means of struggle between different principles of legitimacy within the field of power, through which the reconfigurations of social intervention models are, in part, being played out.

© Lien social et Politiques, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'hétéronomie de la philanthropie européenne

CLÉMENT BASTIEN
GSPE (Groupe de sociologie politique européenne)
Strasbourg

L'HÉTÉRONOMIE DE L'UNIVERSEL : LOGIQUES D'ACCÈS AUX POSITIONS DE POUVOIR DANS LA PHILANTHROPIE EUROPÉENNE

Si les États-Unis constituent un point de référence indéniable en matière de philanthropie (Tobelem, 1990, 2005), d'ailleurs souvent mobilisé par ses promoteurs européens, il reste que se construisent progressivement des structures (institutionnelles, politiques, cognitives, etc.) instaurant des conditions favorables au développement d'une pratique philanthropique en Europe[1]. Non seulement divers espaces nationaux connaissent, au croisement de logiques diverses, un renouveau des fondations et des principes d'intervention sociale qu'elles portent (Anheier et Daly 2007), mais aussi se construit un échelon proprement européen de prise en charge de la philanthropie qui, au moins tel qu'il est pensé par ses principaux promoteurs, dessine les contours d'une possible « nouvelle gouvernance du social » au niveau de l'Union européenne, et dont on peut penser qu'il tend à exercer des effets spécifiques sur les systèmes d'arbitrages nationaux entre les attributions respectives du secteur public et du secteur privé. Il s'agit d'un espace encore largement à faire exister : plus que d'un mouvement convergent, continu et homogène, l'histoire de la problématique philanthropique en Europe ressemble plutôt à un intérêt porté successivement par divers agents dont les (im)possibilités à imposer sa « mise sur agenda » expliquent son caractère erratique et évanescent. Néanmoins, solidaire d'une évolution plus générale du statut social des entreprises au sein des politiques publiques européennes, avec la formation de la thématique de la « Responsabilité sociale des

1. Une première version de ce texte a été présentée à la 2e Journée des sciences sociales du politique à Strasbourg, et a bénéficié à cette occasion d'une relecture serrée d'Audrey Pageaut, qui a permis d'en approfondir certaines dimensions.

© Lien social et Politiques, n° 65, printemps 2011.
Philanthropie et fondations privées : vers une nouvelle gouvernance du social ?, p. 155 à 177.

entreprises » (Peeters, 2004), la question du mécénat semble s'être plus nettement institutionnalisée depuis le début des années 2000, ce que vient sanctionner, entre autres, l'élaboration actuelle d'un statut européen des fondations[2].

Au sein de cet ensemble mouvant et en voie de structuration, le Centre européen des fondations (European Foundation Center, EFC), organisme créé en 1989 qui réunit aujourd'hui plus de 200 fondations membres (dont la grande majorité est européenne), s'est progressivement positionné en instance fédératrice et en interlocuteur privilégié des entreprises, des fondations et des institutions européennes (voir l'encadré 1). Dans l'optique de contribuer à une cartographie de la philanthropie européenne, l'étude prosopographique des propriétés des membres du conseil d'administration de l'EFC (voir le tableau 1 et l'encadré 2) fournit ainsi un point d'entrée empirique efficace pour étudier les logiques d'accès aux positions de pouvoir dans la philanthropie européenne. On aura de multiples occasions de se rendre compte que, loin de constituer un espace homogène et codifié, la philanthropie européenne, telle qu'elle se cristallise dans l'organe de décision d'une organisation qui en revendique la promotion, renvoie à des logiques multiples, divergentes et entrecroisées : vocation le plus souvent tardive et liée à des espaces d'origine divers (section 1), la philanthropie fonctionne pour beaucoup sur la logique du titre honorifique ouvrant ou consolidant un pouvoir multipositionné (section 2). Elle est particulièrement sujette, par conséquent, à toutes les formes d'appropriation – ce que montrent également les effets puissants, dans l'accès au poste, du mode de contrôle de la fondation (section 3) –, tout en restant ancrée dans des espaces nationaux d'autant plus investis par les agents que leur trajectoire y trouve leur cadre premier (section 4).

Encadré 1 : Le Centre européen des fondations

Organisation de statut associatif créée en 1989, l'EFC réunit aujourd'hui plus de 200 fondations membres, en grande majorité européennes, auxquelles s'ajoutent quelques fondations hors de l'Union européenne, ainsi que des fondations américaines (voir aussi sur ce point Tournès, 2010). Groupe d'intérêt investi auprès des institutions européennes (son siège social est situé à Bruxelles), notamment au niveau des aménagements fiscaux et légaux de la philanthropie en Europe, ses activités ne se résument pas

2. Aussi, il n'est pas sûr que parler de « philanthropie européenne » ait un sens : en suggérant l'existence d'un espace intégré ou, du moins, d'un ensemble de pratiques régies par des logiques partagées et relativement transnationales, l'expression tend à poser comme réalisé un processus qui, au mieux, n'est qu'émergent et qui, surtout, se construit avant tout comme *projet* fortement *situé*. Mais inversement, l'expression « philanthropie en Europe » suggère une juxtaposition des configurations nationales qui, bien que plus proche sans doute de ce qu'il est possible de constater, revient à nier ce qui existe au moins dans les anticipations des organismes de promotion d'une philanthropie (proprement) européenne, à commencer par l'EFC. En gardant à l'esprit ces précisions, et à défaut d'expression synthétique satisfaisante, on utilisera de façon relativement interchangeable « philanthropie européenne » et « philanthropie en Europe ».

pour autant au travail de lobbying, et comprennent une intense entreprise de production de documentation et de promotion de la « responsabilité sociale » à destination des entreprises elles-mêmes, dans la perspective d'une institutionnalisation et d'une normalisation de ce secteur, par exemple en élaborant un code de déontologie qui en fixe les cadres. L'EFC se positionne ainsi en instance fédératrice d'investissements en partie dispersés, et s'efforce dans ce cadre de maintenir ensemble la différenciation des propriétés des fondations européennes (notamment en rapport avec un cadre national que les textes produits prennent bien soin de ne pas remettre en cause) et leur unité profonde, ce que résume bien cet intertitre en forme de slogan : « Une communauté diverse avec un objectif commun » (EFC, 2001) – et qui l'amène par exemple à refuser une harmonisation européenne des législations nationales, au profit de l'adoption d'un statut européen des fondations, dispositif qualifié de « non discriminatoire » (EFC, 2009).

L'investissement de l'EFC bénéficie, au niveau européen, d'une situation de quasi-monopole pour la représentation des formes d'implication sociale revendiquant le désintéressement dans sa forme la plus pure, c'est-à-dire dissociées de perspectives explicites de retour sur investissement, les activités les plus proches du fonctionnement ordinaire de l'entreprise faisant parfois l'objet d'une distanciation explicite. L'EFC se livre ainsi à une entreprise de définition du groupe concerné, aboutissant à la production d'une « identité lourde » plutôt qu'à l'élaboration d'une « définition étroite » (Offerlé, 1998 : 65) : articulée autour de la notion d'« intérêt général » (EFC, 2001), elle vise à redonner toute sa noblesse à la notion (« Trop souvent, les fondations ne sont considérées que comme de simples bailleurs de fonds », *ibid.*), en la chargeant de toute l'épaisseur sémantique possible et en cherchant à en faire ressortir les qualités irremplaçables, comme la faculté d'agir en « précurseurs ».

> « Les fondations peuvent soutenir des actions de secours en assistant d'autres organisations sans but lucratif et les pouvoirs publics au niveau de la gestion de problèmes urgents humanitaires, écologiques, sociaux et autres. Toutefois, la majeure partie de leurs activités consiste à s'attaquer aux causes premières des problèmes et à tenter d'anticiper les changements afin d'en atténuer les effets. Pour cela elles soutiennent la recherche, en accumulant l'expérience et en expérimentant des nouvelles approches, agissant ainsi comme les catalyseurs de l'innovation. » (*ibid.*)

Insistant, dans les textes qu'il produit, sur l'autonomie et l'indépendance des fondations, l'EFC travaille également à construire la légitimité de l'intervention privée autour de sa *spécificité*, comme « composant essentiel d'une société civile ouverte », pointant « le rôle unique joué par les investisseurs indépendants dans la construction d'une société civile juste, équitable et durable » (EFC, 1993, traduction libre) :

> « En fournissant des ressources et en initiant des projets opérationnels, les investisseurs indépendants œuvrent à la promotion de l'innovation, de la flexibilité, de la diversité et de l'engagement citoyen volontaire. Ils ont une capacité démontrée à atteindre les groupes défavorisés, minoritaires et marginalisés. Ils apportent une contribution-clé à la création d'une société ouverte et démocratique, et fournissent à la fois les moyens et la motivation pour une citoyenneté active et compatissante. » (*ibid.*)

Tableau 1
Membres du conseil d'administration de l'EFC (au 1er janvier 2008)

Nom	Fondation	Pays	Sexe	Né(e) en
Susan Berresford	Ford Foundation	É.-U.	Femme	1943
Göran Blomqvist	Stiftelsen Riksbankens Jubileumsfond	Suède	Homme	1955
Miguel A. Cabra de Luna	Fundación ONCE	Espagne	Homme	1954
Alberto del Carlo	Fondazione Banca del Monte di Lucca	Italie	Homme	*
Rui Chancerelle de Machete	Fundação Luso-Americana para o Desenvolvimento	Portugal	Homme	1940
Francis Charhon	Fondation de France	France	Homme	1946
Dario Disegni	Compagnia di San Paolo	Italie	Homme	1949
Üstün Ergüder	Third Sector Foundation of Turkey	Turquie	Homme	*
Corinne Evens	Evens Foundation	Belgique	Femme	*
Andrea Gavosto	Fondazione Giovanni Agnelli	Italie	Homme	*
Ronald C. van der Giessen	Oranje Fonds	Pays-Bas	Homme	*
Ingrid Hamm	Robert Bosch Stiftung	Allemagne	Femme	1955
Monique van't Hek	Bernard van Leer Foundation	Pays-Bas	Femme	*
Craig Kennedy	The German Marshall Fund of the US	É.-U.	Homme	1952
Wilhelm Krull	VolkswagenStiftung	Allemagne	Homme	1952
Michele de Meo	Fondazione Roma	Italie	Homme	1941
Brigitte Mohn	Bertelsmann Stiftung	Allemagne	Femme	1964
Marco Parlangeli	Fondazione Monte dei Paschi di Siena	Italie	Homme	1960
Russell Prior	Charities Aid Foundation	Grande-Bretagne	Homme	*
Erik Rudeng	Institusjonen Fritt Ord	Norvège	Homme	1946
Sukhvinder Stubbs	Barrow Cadbury Trust	Grande-Bretagne	Femme	1962
Michael Tachev	St. Cyril and St. Methodius International Foundation	Bulgarie	Homme	1949
Björn Teir	Svenska Kulturfonden	Finlande	Homme	*
Pier Mario Vello	Fondazione Cariplo	Italie	Homme	*
Emílio Rui Vilar	Fundação Calouste Gulbenkian	Portugal	Homme	1939
Dimitris Vlastos	Bodossaki Foundation	Grèce	Homme	*
Gottfried Wagner	European Cultural Foundation	Pays-Bas	Homme	1950
Klaus Wehmeier	Körber-Stiftung	Allemagne	Homme	1951
William S. White	Charles Stewart Mott Foundation	É.-U.	Homme	*
Larissa Zelkova	Vladimir Potanin Foundation	Russie	femme	1969

Note : Les astérisques (*) indiquent des données manquantes.

Encadré 2 : Une étude prosopographique

Afin de cerner les propriétés des membres du conseil d'administration de l'EFC, ont été constituées, sur le principe de l'étude prosopographique, des notices biographiques pour chacun d'entre eux, s'appuyant sur les données publiques qu'il a été possible de réunir (biographies mises en ligne essentiellement, complétées par des articles de presse ou des dictionnaires biographiques). Leur utilisation ne va pas sans précautions : elles restituent le plus souvent des « carrières professionnelles » à partir desquelles il s'agit de tirer, dans la mesure du possible, des éléments situés de trajectoires. Et même si, par les sélections orientées qu'elles opèrent nécessairement parmi l'ensemble des informations potentiellement utilisables, elles témoignent aussi en partie des propriétés pertinentes (du moins au moment considéré, donc en fonction de leur position actuelle), elles restent tributaires de modes de construction qui ne sont pas indépendants d'amplifications ou d'ellipses (sur les positions de pouvoir détenues localement, par exemple).

Dans la plupart des cas, il n'a pas été possible, pour la constitution des notices biographiques, de réunir l'ensemble des informations permettant de reconstruire les « formules sociologiques » des agents (Offerlé, 1998). Outre les quelques membres du conseil pour lesquels l'information consultable est inexistante ou très réduite, les éléments recueillis sont peu standardisés dans leur production, et leur degré de précision est très variable. Les éléments se raréfient, notamment, à mesure que l'on s'éloigne des éléments les plus directement liés à la fonction, comme l'origine sociale, qui n'a pu être renseignée que dans un très petit nombre de cas. En l'absence d'une enquête directe auprès des individus concernés, qui seule permettrait de compléter les informations réunies, et, surtout, de restituer le sens et le poids de chaque élément de trajectoire, on ne demandera donc pas plus aux données que ce qu'elles peuvent offrir. Leur restitution au niveau agrégé tient compte de cette contrainte, et la précision des indicateurs a été ajustée sur la base du niveau médian d'informations sur les trajectoires – renonçant ainsi, en l'état des recherches, à dresser une typologie des carrières philanthropiques.

Néanmoins, au-delà de la question technique de la précision du matériau collecté, le principal problème reste sans doute celui de la comparabilité des indicateurs. La différenciation des situations nationales comme la forte hétéronomie de l'espace philanthropique, avec, corrélativement, la diversité des modes d'accès aux positions dominantes, impliquent non seulement que des propriétés distinctes, voire antagonistes, sont susceptibles d'offrir des effets comparables dans des contextes différents, mais aussi que la pertinence même d'une propriété connaît de grandes variations selon ces contextes. À cet égard, la situation inédite de décloisonnement de la philanthropie européenne, en instituant un espace nouveau de rencontre (donc de concurrence) entre des agents différenciés, c'est-à-dire entre des propriétés hétérogènes, rattachées à d'autres espaces et prenant leur sens dans d'autres espaces, introduit *de facto* sinon la réalité, du moins l'exigence d'une base de comparabilité. Elle amène aussi, pour les mêmes raisons, à des luttes internes de légitimation encore peu stabilisées et porte en germe la possibilité d'une redéfinition de la valeur d'usage des propriétés dans leur espace d'origine.

Contrairement à d'autres organisations européennes qui, comme l'European Round Table, soulignent « la personnalité et l'engagement personnel des membres, en présentant [l'ERT] comme un collectif d'individus et non d'entreprises » (Pageaut, 2008), l'EFC semble constituer une instance au sein de laquelle les fonctions, notamment les fonctions dirigeantes, sont peu personnalisées. Ce sont d'ailleurs les fondations qui sont élues au conseil d'administration, c'est-à-dire les personnes morales, leurs représentants siégeant en leur nom. Autrement dit, l'accès au conseil de l'EFC repose peut-être autant sur les propriétés de la fondation de référence que sur les propriétés de l'agent qui en est le représentant, mais avec lesquelles il existe un rapport d'homologie. Et, de fait, au terme d'un processus électif formellement irréprochable, le conseil d'administration consacre les fondations à la fois les plus anciennes et les mieux dotées tout en se consacrant par elles (Bastien, 2009).

Si elle s'inscrit dans la continuité de travaux plaçant les agents de l'Europe et leurs propriétés au centre du dispositif d'enquête (Georgakakis, 2002), l'analyse du conseil de l'EFC vise pour autant (comme moment de la recherche) moins une contribution à la compréhension du processus d'intégration européenne de la philanthropie ou du fonctionnement de l'EFC comme groupe d'intérêt qu'à permettre d'*identifier* un ensemble de hauts dirigeants de la philanthropie en Europe, sans avoir à trancher « de l'extérieur » la question du périmètre des acteurs pertinents (mais sans prétendre non plus analyser une population exhaustive sous ce rapport)[3]. Si la solution retenue est loin d'être tout à fait satisfaisante (notamment en ce qu'elle tend à prendre pour donnée le produit d'une construction située), elle a néanmoins le mérite de rendre possible une analyse des *logiques d'accès aux positions de pouvoir* dans la philanthropie en Europe qui, on le verra, en constituent un segment très particulier et relativement cloisonné. Facilitant la déconstruction d'un collectif réifié, l'analyse prosopographique permet ainsi d'élaborer des hypothèses « lourdes » sur les conditions d'entrée, et donc de fonctionnement d'espaces philanthropiques qui restent marqués par un ancrage national, dont on suppose la relative homologie, au moins sur les dimensions considérées, *de fait et faute de mieux* (il s'agit bien d'une condition de pertinence de l'entreprise prosopographique elle-même), et que la suite des recherches aura à charge de mieux *spécifier*, en tenant ensemble les différents niveaux d'investissement (notamment national et européen).

3. Par conséquent, l'enquête reste en l'état mal armée pour appréhender une série de questions ayant trait à l'articulation des niveaux d'engagements (local, national, européen), aux effets présumés d'un investissement proprement européen (la présence au conseil de l'EFC ouvre-t-elle un accès à d'autres positions transnationales, s'inscrit-elle dans des stratégies d'investissement européanisées ?) et aux effets possibles de la présence au conseil de l'EFC (favorise-t-elle l'acquisition ou la consolidation d'un capital social ou symbolique spécifiquement européen et transnational ?).

LA PHILANTHROPIE COMME SECONDE VIE

Une vocation tardive

L'activité philanthropique, telle qu'on peut l'appréhender à partir de la composition du conseil d'administration de l'EFC, apparaît le plus souvent à la suite d'une carrière professionnelle articulée initialement autour d'autres espaces sociaux (voir le tableau 3). Vocation tardive plutôt qu'orientation précoce, elle est moins un espace dans lequel peut s'effectuer l'accumulation primitive du capital qu'un espace dans lequel celui-ci peut s'actualiser, se convertir et se « blanchir ». Toutefois, on trouve parmi les membres du conseil de l'EFC quelques carrières plus directement articulées autour d'organisations philanthropiques. On peut restituer ici quelques-unes des cinq trajectoires qui se rapportent à ce premier profil (souvent américaines), présentant de nombreux points communs, qui prennent aussi leur sens en comparaison avec les carrières modales de la population concernées, et valent donc surtout par leur caractère d'exception.

Susan Berresford, qui dirige la Fondation Ford (États-Unis) depuis 1996, présente la double particularité d'avoir une carrière professionnelle à la fois presque entièrement tournée vers la philanthropie et construite, pour l'essentiel, au sein de la même organisation, où elle a progressivement gravi les échelons. Née en 1943, diplômée en histoire américaine, elle travaille d'abord pour divers programmes (comme le Neighborhood Youth Corps, programme d'insertion sociale par le travail à l'intention des jeunes) avant d'intégrer la Fondation Ford en 1970. Elle y exerce diverses fonctions, qui témoignent d'une montée en grade progressive : entrée comme assistante de projet à la division des affaires nationales, elle devient en 1972 agent de programmation dans la même division ; en 1980, elle dirige le programme « femmes » ; en 1981, elle est nommée vice-présidente du programme des affaires américaines et internationales, puis, en 1989, du programme international, et ensuite accède à la direction générale (vice-présidente exécutive et directrice de l'exploitation), pour aboutir, en 1996, à la présidence de la fondation. Doublement atypique, la carrière professionnelle de Susan Berresford ne fait pas pour autant d'elle une *outsider*. Outre l'importance, dans l'espace de la philanthropie américaine (et mondiale), de la Fondation Ford, le fait que Susan Berresford ait été incluse par Forbes dans le classement des cent femmes les plus puissantes du monde montre que, pour être rares, les carrières consacrées à la philanthropie n'en sont pas forcément pour autant marginales.

Ingrid Hamm, qui dirige la Robert Bosch Stiftung (Allemagne), s'est également investie précocement dans le domaine de la philanthropie, mais la progression de sa carrière dans cet espace, où apparaît l'entreprise de conversion progressive du capital détenu, s'est articulée autour de plusieurs fondations. Née en 1955, docteur en sciences politiques et également formée au journalisme, elle exerce d'abord différentes fonctions d'ordre intellectuel (études sur l'utilisation

des médias et les comportements de lecture, implication dans la constitution d'un institut en management médiatique et en communication, journaliste pigiste). C'est à un peu plus de trente ans seulement, en 1988, qu'elle rejoint la fondation Bertelsmann en tant que directrice du service médias. La plupart des responsabilités qu'elle y exerce, centrées sur la thématique des médias, mobilisent sa formation et ses activités antérieures. Elle intègre en 2003 la fondation Robert Bosch.

La carrière professionnelle de Craig Kennedy, qui dirige actuellement le German Marshall Fund of the US (États-Unis), présente la particularité de s'être aussi formée dans les secteurs non institutionnalisés de la philanthropie. Né en 1952, il a étudié l'anthropologie, puis l'économie, cursus validé par l'obtention d'un MBA (ainsi que d'un MA) en 1980. L'année même, il intègre la fondation Joyce, où il exerce rapidement des responsabilités importantes : vice-président des programmes à partir de 1983, et président à partir de 1986. En 1992, il quitte la fondation pour travailler comme conseiller auprès de Richard J. Dennis, investisseur et philanthrope de Chicago – poste auprès d'un particulier plutôt que dans une organisation, pour des tâches qui, par ailleurs, touchent aussi à la politique à mener dans ses activités entrepreneuriales. Lorsqu'il intègre, en 1995, le German Marshall Fund, c'est pour y occuper directement le poste de président.

Dans les cas, les plus nombreux, où la philanthropie constitue un espace d'investissement nouveau, une réorientation de carrière tardive (plus ou moins exclusive d'autres intérêts), elle revêt, au moins quand elle devient le domaine d'investissement principal, le sens d'une seconde vie. On peut penser en effet que la philanthropie procure des profits spécifiques d'accès à l'universel[4], notamment pour les carrières qui en sont initialement très éloignées, comme les carrières en entreprise. Plus qu'une simple translation dans l'espace social, conversion neutre sur une base d'équivalence, elle rend possible un changement d'ordre, en fournissant un moyen de « faire peau neuve » : si la conversion des capitaux a un coût, elle procure aussi des profits que peu d'autres espaces sont en mesure de fournir.

Des origines scolaires et professionnelles diverses

Non seulement l'activité philanthropique constitue un investissement temporellement second mais, en outre, elle est un point de rassemblement presque artificiel de trajectoires aux propriétés très diverses, dépendantes d'espaces pourvoyeurs fortement différenciés, aussi bien quant à la formation scolaire que quant à

4. On utilise ici la notion d'« universel » dans la formulation qu'en a donnée Pierre Bourdieu dans ses analyses du champ bureaucratique (Bourdieu, 1994a), de la morale (Bourdieu, 1994b), ou encore du champ intellectuel ou du champ artistique (Bourdieu, 1992), en considérant à la fois qu'elle est le *produit d'espaces spécifiques* (qui prennent en charge l'élaboration de propositions à vocation universelle), qu'elle constitue un *enjeu de luttes* (pour la définition de ce qui est universel et de ce qui ne l'est pas), et qu'elle est l'objet de *stratégies* (d'universalisation).

la carrière professionnelle. Cette absence d'homogénéité dans les origines des philanthropes révèle l'absence de propriété exigible transversalement – sinon peut-être, comme on le verra, celle du capital symbolique, du degré de prestige global, mais qui peut être constitué sur des bases elles-mêmes différenciées. En d'autres termes, l'espace de la philanthropie se caractérise d'abord par son faible degré de codification et par son incapacité à imposer des contraintes propres définissant un droit d'entrée – c'est-à-dire par son hétéronomie.

Cette diversité des trajectoires menant à la philanthropie est déjà visible dans les formations suivies (voir le tableau 2), très hétérogènes et parfois socialement antagonistes. Aucune filière prépondérante ne semble se dégager, laissant apparaître au contraire une répartition à peu près égale entre trois ensembles de formation principaux (non exclusifs les uns des autres, le cumul étant même plutôt fréquent[5]) : les formations en droit ou dans le domaine administratif (n=10), en économie ou en gestion (n=10), et dans le domaine des humanités ou des sciences humaines (n=12). Si des critères codifiés de sélection peuvent être établis, c'est, à la rigueur, par les exclusions opérées plus que par l'exigence d'une formation déterminée : ainsi, les formations en sciences « dures » constituent une exception parmi les membres du conseil, ne concernant que deux d'entre eux – exclusion relative qui, pour être intelligible, nécessiterait le recours à une socio-histoire de la philanthropie et des fondations qui reste à faire.

Pour ce qui est du niveau de formation, la considération du plus haut diplôme obtenu permet de confirmer, quand l'information est disponible, la détention d'un fort capital culturel objectivé pour l'ensemble des membres du conseil de l'EFC. Tous disposent d'au moins un diplôme universitaire, et, parmi les 14 individus pour lesquels le grade est précisé, tous possèdent au moins l'équivalent d'une maîtrise, ainsi qu'un doctorat pour 9 d'entre eux. Cela renvoie sans doute d'abord, comme l'a analysé Pierre Bourdieu dans le cas français, à l'extension du nombre de titres scolaires et à l'importance grandissante du diplôme comme capital spécifique exigible, dans des espaces où « le titre scolaire cesse d'être un attribut statutaire [...] pour devenir un véritable *droit d'entrée* » (Bourdieu, 1989). Mais on peut penser en outre que l'espace philanthropique crée ici, pour une fois, ses propres contraintes, en redoublant, noblesse du cœur et de l'esprit oblige, l'exigence de signes d'élection culturelle, à la fois objectivés dans des titres et incorporés sous la forme de dispositions à l'universel qu'une scolarité prolongée peut contribuer à produire, en plus ou comme palliatif à la socialisation familiale. La forte

5. Les indications sur la durée respective des cursus et l'obtention ou non d'un titre validant chacun des parcours dans les cas de cumul étant le plus souvent très imprécises, on a renoncé à les prendre en compte dans l'analyse.

Tableau 2
Titres scolaires et domaines de formation des membres du conseil

Nom	Diplôme le plus élevé	DOMAINES DE FORMATION Droit, administr.	Économie, gestion	Humanités, sc. humaines	Autres
Susan Berresford	Supérieur			X	
Göran Blomqvist	Doctorat			X	
Miguel A. Cabra de Luna	Doctorat	X	X		
Alberto del Carlo	*	X			
Rui Chancerelle de Machete	Supérieur	X	X		
Francis Charhon	Doctorat				Médecine
Dario Disegni	Supérieur	X			
Üstün Ergüder	Doctorat	X (adm.)		X	
Corinne Evens	Maîtrise				Mathématiques
Andrea Gavosto	Supérieur		X		
Ronald C. van der Giessen					
Ingrid Hamm	Doctorat			X	
Monique van't Hek					
Craig Kennedy	MBA	X (adm.)	X	X	
Wilhelm Krull	Doctorat			X	
Michele de Meo	Doctorat	X			
Brigitte Mohn	MBA		X		
Marco Parlangeli	Doctorat		X		
Russell Prior	*		X		
Erik Rudeng	Master	X (adm.)		X	
Sukhvinder Stubbs	Supérieur			X	
Michael Tachev	*		X	X	
Björn Teir					
Pier Mario Vello	MBA		X	X	
Emílio Rui Vilar	Supérieur	X			
Dimitris Vlastos					
Gottfried Wagner	Supérieur			X	
Klaus Wehmeier	Doctorat			X	
William S. White	MBA	X (adm.)	X		
Larissa Zelkova	Supérieur				Journalisme

Note : Les astérisques (*) indiquent des données manquantes. Les données en gris renvoient aux individus pour lesquels aucune information n'est disponible sur la série de propriétés étudiées. Pour le diplôme obtenu le plus élevé, la mention « Supérieur » indique qu'aucune précision n'a été donnée sur le grade du titre universitaire. Les domaines de formation mentionnés ne renvoient pas toujours à l'obtention d'un titre dans la matière.

proportion d'individus ayant suivi une formation dans les humanités ou les sciences humaines, ou encore, dans une déclinaison différente, en droit, incite en tout cas à en faire l'hypothèse.

L'espace des trajectoires possibles donnant accès à la philanthropie semble néanmoins se réduire quelque peu au moment du premier temps de la carrière professionnelle (voir le tableau 3), en dégageant deux espaces relativement cloisonnés (les ponts sont plus rares que pour les domaines de formation, hormis dans des cas spécifiques, comme lorsque l'activité de juriste est couplée à un enseignement universitaire), mais toujours dans des proportions sensiblement analogues : les carrières universitaires (n=11), où l'on retrouve notamment l'essentiel des diplômés de lettres et de sciences humaines, et les carrières en entreprise (n=11), où l'on retrouve l'essentiel des diplômés en économie ou en gestion, ainsi que dans le domaine administratif. Outre la faiblesse relative, déjà mentionnée, des carrières entièrement ou presque entièrement consacrées à la philanthropie, on note également l'absence de carrières d'État (grands fonctionnaires, par exemple), même si nombre de carrières lui sont indirectement liées[6], à commencer par les carrières universitaires, mais aussi certaines des carrières économiques, dans le secteur bancaire, par exemple.

Effet parmi d'autres de l'absence de formation plus ou moins codifiée et de la diversité des espaces pourvoyeurs en philanthropes tardifs, la distance est parfois grande entre les positions occupées successivement et des fonctions nouvelles au sein de fondations appréhendées avec la naïveté enchantée du novice. En témoignent par exemple ces extraits d'une interview de Pier Mario Vello, homme d'affaires italien, effectuée un peu plus d'un an après son arrivée à la tête de la Fondation Cariplo, qui restituent l'expérience d'un saut cognitif quasi ontologique : « *Est-ce que quelque chose vous a surpris à propos du secteur de la philanthropie ?* J'ai été surpris car j'étais habitué à diriger des gens, à donner des ordres, à prendre des décisions. Maintenant, je dois créer le consensus autour de mes idées. C'est plus démocratique, mais cela prend plus de temps pour produire des résultats. [...] Je pense [qu'une] approche managériale peut être transférée à la philanthropie. Bien sûr, dans la philanthropie, il faut être plus patient, parce que les résultats ne sont pas visibles immédiatement. Il faut être plus patient pour démarrer le processus – c'est-à-dire dans la prise de décision – et plus patient pour voir les résultats. C'est un autre style de management. Mais c'est très intéressant[7] ». Si ces propos constituent aussi un véritable exercice de style, reconnaissance verbale appuyée des valeurs propres à l'espace dans lequel il pénètre, ils n'empêchent pas les

6. Sur la proximité entre État et philanthropie, voir aussi Rozier, 2001.
7. Interview de Pier Mario Vello, publiée sur le site Internet du magazine *Alliance* (sous-titré « *For philanthropy and social investment worldwide* »), datée du 1er juillet 2007 (traduction libre).

Tableau 3
Première carrière professionnelle des membres du conseil

	SECTEUR PROFESSIONNEL				
Nom	**Droit**	**Université**	**Champ économ.**	**Philanthropie**	**Autre**
Susan Berresford				X	
Göran Blomqvist		X			
Miguel A. Cabra de Luna				X	
Alberto del Carlo	X				
Rui Chancerelle de Machete	X	X			
Francis Charhon					Médecine
Dario Disegni			X		
Üstün Ergüder		X			
Corinne Evens					
Andrea Gavosto		X	X		
Ronald C. van der Giessen					
Ingrid Hamm		X		X	Journalisme
Monique van't Hek					
Craig Kennedy				X	
Wilhelm Krull		X			
Michele de Meo	X	X			
Brigitte Mohn		X	X		
Marco Parlangeli			X		
Russell Prior			X		
Erik Rudeng					Entr. cult.
Sukhvinder Stubbs				X	
Michael Tachev			X		
Björn Teir					
Pier Mario Vello		X	X		
Emílio Rui Vilar			X		
Dimitris Vlastos					
Gottfried Wagner		X			
Klaus Wehmeier		X	X		
William S. White			X		
Larissa Zelkova				X	

Note : Les données en gris renvoient aux individus pour lesquels aucune information n'est disponible sur la série de propriétés étudiées. On a considéré comme significatifs les emplois de plus de un an.

remontrances discrètes et les tentatives d'importation de logiques directement issues de l'espace d'origine, comme le management, déjà mentionné dans l'extrait précédent, ou à propos de la mise en place de l'évaluation : « Un autre choc tient au fait que la philanthropie n'utilise généralement pas de chiffres pour parler de ses activités. On parle d'idées, de scénarios stratégiques, mais on mesure rarement les résultats de ses actions. Je pense donc qu'une révolution intéressante à la Fondation Cariplo serait d'inventer un système de mesure pour les activités philanthropiques, pour nos programmes[8] ». De telles corrélations sont sans doute à systématiser, renvoyant aux dispositions et aux schèmes de perception intériorisés par les agents aussi bien qu'aux intérêts qu'ils importent avec eux dans leurs nouvelles fonctions et qui les relient à leurs espaces d'origine (et, plus largement, aux espaces investis concomitamment).

UN TITRE HONORIFIQUE MULTIPOSITIONNÉ

Si l'espace de la philanthropie offre peu de possibilités de carrières essentiellement « internes », si, en d'autres termes, il ne contient pas en lui-même de voies de promotion praticables, c'est sans doute aussi que, au moins au niveau où l'on se situe (c'est-à-dire celui de fondations de grande envergure), la frontière qui sépare les postes de permanents des postes de dirigeants y est particulièrement nette[9]. La logique spécifique qui régit cet ensemble cloisonné de positions dirigeantes à haut rendement symbolique semble être avant tout celle du titre honorifique, forme de consécration d'une carrière construite dans des espaces qui lui sont extérieurs. C'est ce que tend à montrer le nombre important de cas où l'accès à la direction d'une fondation est direct, effectuant *en une seule opération* le passage d'une position dominante dans l'espace d'investissement antérieur à une position dominante dans l'espace de la philanthropie (même s'il faudrait aussi, à la faveur de l'enquête directe, repérer le travail de préparation de cette opération non objectivé dans des postes, avec par exemple le rôle des cercles informels de sociabilité). Poursuivant l'analyse, on peut voir dans la forte multipositionnalité des membres du conseil de l'EFC, non seulement un effet du prestige global attaché aux individus, mais aussi un indice supplémentaire de l'hétéronomie d'un espace qui, loin d'être cloisonné, fonctionne surtout comme créateur d'équivalences. La philanthropie est en effet rarement exclusive, ni même nécessairement prépondérante, sur d'autres investissements, comme le montre le nombre important de positions de pouvoir occupées (actuellement ou par le passé) dans d'autres champs (voir le tableau 4).

8. Interview de Pier Mario Vello, *op. cit.*
9. Ce qui, sans nier l'apport spécifique que représenterait une étude complémentaire sur les permanents de l'EFC (et, plus largement, sur les permanents des fondations européennes), légitime une analyse isolant, comme ici, les positions dirigeantes.

Tableau 4
Positions de pouvoir des membres du conseil

Nom	CHAMPS CONCERNÉS						
	Associatif, Philanthr.	**Économ.**	**Politique**	**Syndical, profess.**	**Universit.**	**Culturel**	**Clubs,** *think tanks*
Susan Berresford	X					X	
Göran Blomqvist				X			
Miguel A. Cabra de Luna	X		X				
Alberto del Carlo							
Rui Chancerelle de Machete	X	X	X	X	X		
Francis Charhon	X						X
Dario Disegni	X		X			X	
Üstün Ergüder	X				X	X	
Corinne Evens	X	X				X	
Andrea Gavosto					X		
Ronald C. van der Giessen							
Ingrid Hamm	X		X				
Monique van't Hek							
Craig Kennedy	X	X	X				
Wilhelm Krull	X	X	X		X	X	
Michele de Meo	X		X	X			X
Brigitte Mohn	X	X					
Marco Parlangeli	X	X				X	
Russell Prior	X		X				
Erik Rudeng	X		X	X		X	
Sukhvinder Stubbs	X	X	X			X	X
Michael Tachev	X	X				X	X
Björn Teir		X	X				X
Pier Mario Vello	X				X		
Emílio Rui Vilar	X	X	X		X	X	
Dimitris Vlastos							
Gottfried Wagner	X		X			X	
Klaus Wehmeier	X		X	X	X		X
William S. White	X	X	X		X		
Larissa Zelkova	X	X	X				

Note : Les données en gris renvoient aux individus pour lesquels aucune information n'est disponible sur la série de propriétés étudiées. Une case cochée signifie la mention d'au moins une position de pouvoir dans le champ considéré. On a considéré que l'exercice de responsabilité au sein d'une fondation à vocation spécifiquement culturelle ou artistique valait aussi comme position de pouvoir dans le champ culturel.

En l'absence de précisions supplémentaires sur les carrières professionnelles des membres du conseil de l'EFC, il est difficile de faire la part entre ce qui, dans cette surface sociale étendue, doit aux affinités et aux proximités antérieures, et ce qui relève d'ouvertures spécifiques liées au surcroît de légitimité et aux interactions nouvelles permises par l'accès à la philanthropie, c'est-à-dire de l'effet multiplicateur du capital attaché en propre à la direction d'une fondation. Et la datation des postes de direction n'est pas ici un indicateur suffisant, dans la mesure où la réactivation de solidarités acquises (comme l'exercice de responsabilités au sein d'une université fréquentée en tant qu'étudiant ou collaborateur, parfois sur la base d'une forme de notabilité locale) peut aussi intervenir après l'entrée dans la philanthropie (que celle-ci peut peut-être alors faciliter, sans la produire pour autant). Néanmoins, il semble bien que, au moins dans certains cas, la direction d'une fondation permette de franchir la distance entre deux mondes, ouvrant par exemple l'accès aux conseils d'administration d'entreprises à des individus caractérisés auparavant par des carrières exclusivement universitaires.

La considération des positions de pouvoir occupées par les membres du conseil de l'EFC donne surtout à voir la multiplicité des espaces investis, même si certaines prédilections semblent se dégager[10]. Outre la diversification des investissements au sein même de la philanthropie, qui concerne la quasi-totalité des membres, plusieurs types de positionnements, souvent cumulés, se dégagent : des positions dans le champ économique (n=12), à la tête ou au conseil d'administration d'entreprises, parfois, mais pas nécessairement, rattachées institutionnellement à la fondation[11] ; des positions dans le champ politique (n=16), le plus souvent dans des commissions gouvernementales ou des groupes de travail ; des positions dans le champ culturel (n=11), souvent par l'intermédiaire de fonctions secondaires dans des fondations consacrées à la promotion de l'art et de la culture ; des positions dans le champ universitaire (n=8). Cette étendue importante de la surface sociale des dirigeants de la philanthropie est sans doute l'un des facteurs les plus actifs de la porosité de cet espace, en permettant l'import et l'export de profits et de logiques attachées à des positions à la fois diverses par les univers qu'elles concernent et agrégées dans les propriétés d'un même agent.

10. Néanmoins, ici plus encore qu'ailleurs, la qualité des informations dépend largement de la précision des notices biographiques recueillies, et, par conséquent, les indications qui suivent permettent de cerner avant tout une situation globale de multipositionnalité, sans qu'il soit possible d'en cerner avec précision les caractéristiques et les hiérarchies.
11. Ces positions relèvent aussi, dans un petit nombre de cas, de la valorisation économique des activités philanthropiques, comme pour Craig Kennedy, consultant pour les secteurs public et philanthropique parallèlement à ses fonctions de direction au sein du German Marshall Fund.

Accès au poste et mode de contrôle de la fondation

Les propriétés attachées à tel ou tel agent, en matière de formation ou de carrière, n'agissent pas par leur seul effet propre, mais dans le cadre socialement réglé d'une fondation déterminée. La diversité des modes de constitution et de contrôle des fondations introduit des variations de la pertinence, au sein de ces espaces spécifiques, des propriétés portées, et la nomination à un poste de direction suppose la concordance des secondes avec les premiers. L'affinité entre les caractéristiques de l'agent et l'objet social de la fondation existe souvent, comme pour Göran Blomqvist, universitaire ayant exercé d'importantes fonctions de représentations syndicales avant d'accéder à la direction du Stiftelsen Riksbankens Jubileumsfond, fondation pour la recherche dans le conseil de laquelle on trouve par ailleurs nombre d'universitaires. Mais il s'agit d'une condition qui n'est ni suffisante ni nécessaire, comme en témoigne le cas, déjà cité, de Pier Mario Vello, homme d'affaires nommé en 2006 à la tête de la Fondation Cariplo, qui a pour objet premier de promouvoir la recherche scientifique et le développement de l'Italie. Dans les cas où la légitimation par l'universel est la plus impérative (comme les fondations proches de l'État), l'accès au poste repose au moins tendanciellement, on l'a vu, sur le prestige désectorialisé d'un agent. Néanmoins, la nomination renvoie souvent également à la possession d'un capital très spécifique, parfois attaché en propre à une seule personne (comme dans les fondations familiales) et souvent peu exportable, mais particulièrement puissant dans le cadre d'une fondation donnée : c'est notamment visible dans les cas où des liens unissent directement la fondation à un organe privé (dans un sens non restreint au champ économique), dont elle constitue en quelque sorte un prolongement sous une autre forme. On peut en distinguer trois variantes :

1. Les *fondations à mode de contrôle familial* : Brigitte Mohn, qui dirige la Bertelsmann Stiftung en Allemagne, en constitue un bon exemple. Important groupe allemand dans le secteur des médias, Bertelsmann est, depuis sa création à la fin du XIXe siècle, une entreprise à contrôle familial, aujourd'hui dirigée par Liz Mohn, mère de Brigitte et descendante du fondateur de l'entreprise. La famille détient en propre une partie importante de son capital (un peu moins de 20 %). Et c'est Reinhard Mohn, père de Brigitte, qui, en 1997, a créé la Fondation Bertelsmann, actionnaire majoritaire du groupe. Après des études de sciences politiques, Brigitte Mohn quitte l'Allemagne pour les États-Unis, où elle obtient un MBA. Elle exerce alors différentes fonctions hors du groupe familial, mais souvent dans des secteurs proches, comme l'édition ou le multimédia. C'est en 2001 que, de retour en Allemagne, elle réintègre le groupe par le biais de ses activités philanthropiques, avec, d'abord,

la direction de la Stiftung Deutsche Schlaganfall-Hilfe, fondation créée et dirigée jusque-là par sa mère, puis, en 2005, la direction du conseil d'administration de la Bertelsmann Stiftung.

2. Les *fondations attachées à une personne*, qui leur donne parfois leur nom, comme c'est le cas de la Fondation Vladimir Potanin en Russie, marquées par la forte personnalisation des activités de l'organisme et dans lesquelles, par conséquent, la proximité acquise avec le fondateur peut jouer un rôle important (où la nomination joue aussi le rôle de délégation de confiance). Larissa Zelkova, qui dirige la fondation depuis 1999, est née en 1969 et a complété des études de journalisme, avec l'obtention, en 1991, d'un diplôme de l'Université d'État de Moscou. C'est en 1995 qu'elle entre, en tant qu'experte au département d'information, à la banque UNEXIM (United Export Import), dirigée depuis 1993 par l'oligarque Vladimir Potanin, dont elle devient l'assistante lorsqu'il exerce des responsabilités gouvernementales en 1996 et 1997. Avec son retour à la présidence de la banque en 1997, elle y retrouve également sa place, toujours au département d'information, qu'elle dirige cette fois. À la fin des années 1990, elle accède presque simultanément à des fonctions dirigeantes au sein d'Interros, *holding* de Vladimir Potanin (pour la gestion de laquelle elle reçoit un prix), et de la fondation.
3. Les *fondations attachées à une organisation (entreprise ou parti)*, où l'exercice de responsabilités au sein des activités ordinaires, sans doute entre autres parce qu'elles permettent de vérifier en acte l'adéquation de l'agent, constitue souvent une condition nécessaire, au moins en ouvrant une carrière possible. C'est le cas par exemple de Dario Disegni, né en 1949, diplômé en droit international et qui, après quelques années consacrées à la recherche, entre à la banque San Paolo en 1976, où il exercera diverses fonctions (notamment dans le management des services de relations internationales) jusqu'en 1992, date à laquelle il accède à des fonctions dirigeantes à la Compania di San Paolo, d'abord à la tête des affaires culturelles et des relations institutionnelles, puis comme secrétaire général (depuis 2002)[12].

On voit comment, dans chacun de ces cas, des propriétés spécifiques interviennent de manière déterminante dans l'entrée dans l'espace de la philanthropie (qui alors ne débouche qu'*ensuite* sur une diversification des investissements philanthropiques) à partir de formations et de carrières professionnelles qui en

12. On peut trouver des logiques homologues à l'œuvre dans certaines fondations liées à un parti, comme pour Björn Teir et le Svenska Kulturfonden, organisme créé par le Svenska Folkpartiet, parti populaire suédois.

sont très éloignées. La famille, le maître, le parti ou l'entreprise fonctionnent ici comme opérateurs de conversion du capital possédé. De plus, tout en rendant possible cette conversion, ils contribuent également à en réduire le coût et à en optimiser le rendement : c'est en effet, le plus souvent, d'un accès direct aux fonctions dirigeantes qu'il s'agit, non d'une carrière élaborée progressivement au sein de la fondation.

Des profils nationaux

Concordant avec la faible intégration internationale de la philanthropie, avant tout attachée à des systèmes de régulation nationaux, les propriétés des membres du conseil d'administration de l'EFC montrent des trajectoires et des carrières professionnelles évoluant essentiellement dans un cadre national (voir le tableau 5). Ainsi, des formations à l'étranger ne sont mentionnées que pour cinq membres[13]. De même, les postes occupés à l'étranger au cours de la carrière professionnelle restent relativement rares, mentionnés pour huit membres seulement. Il s'agit en outre souvent de postes de courte durée, de début de carrière ou secondaires, témoignant plus d'engagements ponctuels que d'orientations de carrières clairement tournées vers l'international. On peut faire le même constat pour les positions de pouvoir détenues à l'étranger ou dans le cadre d'organisations de dimensions internationales, mentionnées également pour huit membres. La participation au conseil d'administration de l'EFC est donc dans la plupart des cas le premier poste de pouvoir détenu dans une organisation internationale.

Les informations qui permettraient d'étudier la possibilité d'une socialisation à l'international précoce, concernant par exemple la nationalité des parents, sont presque absentes. On sait seulement que Sukhvinder Stubbs, qui dirige actuellement le Barrow Cadbury Trust (Grande-Bretagne), est née en Inde, d'où elle a émigré avec ses parents alors qu'elle était encore enfant. Mais il s'agit dans ce cas bien plus d'une socialisation à l'international par défaut, effet d'une décapitalisation familiale, et qui a longtemps signifié une exclusion des profits potentiels liés à l'immersion dans un pays étranger : née à Jullundur, en Inde, elle a longtemps vécu en Angleterre sans savoir parler anglais. Et on peut sans doute voir un effet de cette décapitalisation première dans sa promotion incessante du travail de proximité, justification de sa propre trajectoire qui s'est longtemps articulée autour d'un niveau d'intervention local, comme dans une approche de l'international focalisée sur la question des discriminations, avec par exemple son engagement actif (elle a participé à sa fondation et en a été la présidente) au sein de l'European Network

13. Il est vrai (pour les formations comme, plus loin, pour les postes occupés) que la rareté des positions à l'étranger peut être liée au manque de précision des notices biographiques – ce qui montre en tout cas qu'il ne s'agit pas d'une propriété systématiquement mise de l'avant : on peut penser par conséquent qu'elle ne semble pas être exigible pour l'accès à une position supranationale dans la philanthropie.

Tableau 5
Internationalisation des carrières et proximité à l'État des membres du conseil

Nom	Formation à l'étranger	Postes à l'étranger	Positions de pouvoir à l'étranger ou org. intern. (hors EFC)	Champ politique
Susan Berresford				
Göran Blomqvist				
Miguel A. Cabra de Luna			X	X
Alberto del Carlo				
Rui Chancerelle de Machete				X
Francis Charhon				
Dario Disegni				X
Üstün Ergüder	X	X	X	
Corinne Evens		X	X	
Andrea Gavosto	X	X	X	
Ronald C. van der Giessen				
Ingrid Hamm				X
Monique van't Hek				
Craig Kennedy				X
Wilhelm Krull		X	X	X
Michele de Meo		X	X	X
Brigitte Mohn	X	X		
Marco Parlangeli				
Russell Prior		X		X
Erik Rudeng	X			X
Sukhvinder Stubbs			X	X
Michael Tachev	X			
Björn Teir				X
Pier Mario Vello				
Emílio Rui Vilar		X	X	X
Dimitris Vlastos				
Gottfried Wagner				X
Klaus Wehmeier				X
William S. White				X
Larissa Zelkova				

Note : Les données en gris renvoient aux individus pour lesquels aucune information n'est disponible sur la série de propriétés étudiées.

Against Racism, réseau d'ONG européennes. Ce n'est que bien plus tard, avec la reconnaissance acquise progressivement dans l'espace de la philanthropie, que, suivant les schémas de la mythologie du *self made man*, cette origine déclassée a pu être reconvertie en propriété offrant un surcroît de légitimité.

Cette faible orientation internationale des trajectoires sociales comme des carrières professionnelles contraste avec la proportion importante (le double) de membres du conseil détenant ou ayant détenu des positions de pouvoir politique (en règle générale dans sa déclinaison administrative plutôt que dans sa déclinaison partisane), elles aussi le plus souvent dans un cadre national. Là également, il faut sans doute y voir plus que le seul effet du prestige attaché à l'agent, pour tenir aussi compte des bénéfices particuliers offerts par l'investissement, à un moment donné de la carrière (antérieur ou postérieur à l'entrée dans l'espace de la philanthropie), dans les instances étatiques. C'est que l'État fonctionne aussi comme un distributeur d'universel : « Tous les univers sociaux tendent à offrir, à des degrés différents, des profits matériels ou symboliques d'universalisation [...] les univers qui, comme le champ bureaucratique, demandent avec le plus d'insistance la soumission à l'universel sont particulièrement favorables à l'obtention de tels profits » (Bourdieu, 1994a : 132).

Les cas les plus emblématiques de cette proximité à l'État sont sans doute Emílio Rui Vilar (Fundação Calouste Gulbenkian) et Rui Chancerelle de Machete (Fundação Luso-Americana para o Desenvolvimento), qui, tous deux au Portugal, proches du parti socialiste, ont exercé d'importantes responsabilités politiques dans les années qui ont suivi directement la fin de la dictature (1974). Emílio Rui Vilar a ainsi été, en 1974, secrétaire d'État au Commerce extérieur et au Tourisme, puis, en 1974-1975, ministre de l'Économie du Portugal, avant d'être élu député en 1976 et, les deux années suivantes, d'être nommé ministre des Transports et des Communications. La carrière gouvernementale de Rui Chancerelle de Machete se poursuit également la décennie suivante : nommé secrétaire d'État à l'Émigration en 1975, il devient ministre des Affaires étrangères (1976-1979), ministre de la Justice (1983-1985), puis vice-premier ministre et ministre de la Défense en 1985. Mais la proximité à l'élaboration des politiques publiques peut prendre des formes moins prestigieuses, comme c'est le cas pour beaucoup, notamment par la participation à des groupes de travail ou à des commissions : ainsi, Wilhelm Krull (Allemagne) a par exemple exercé des fonctions dans des conseils du ministère de l'Éducation et de la Recherche et dirigé une commission d'experts pour la mise en place des pôles d'excellence ; William S. White (États-Unis) a participé dans les années 1980 à un groupe de travail de Ronald Reagan sur les initiatives du secteur privé, avant d'être membre de plusieurs délégations présidentielles à l'étranger (dont pour des missions d'observation à des élections) ; Dario Disegni (Italie) a été, en 1987 et 1988, conseiller économique au ministère des Affaires étrangères.

Tout se passe comme si, immergées dans des contextes nationalement définis et faiblement intégrées au niveau international, les fondations ne reconnaissaient que des agents porteurs des propriétés qui permettent de les identifier[14]. Par ailleurs, l'espace proprement philanthropique offrant peu de possibilités de carrières internationales, la consolidation d'une position en son sein passe surtout par la multiplication d'investissements philanthropiques nationaux (comme permet de le vérifier l'importance des positions de pouvoir occupées dans d'autres fondations, presque toujours dans le même pays).

CONCLUSION

Là où la philanthropie américaine, en allongeant les circuits de légitimation, a progressivement distendu les liens organiques qu'elle entretient avec les configurations du champ économique (Guilhot, 2004), là où d'autres espaces éminents de production de l'universel, comme les champs artistiques, se sont historiquement construits dans l'opposition aux logiques économiques (Bourdieu, 1992), la philanthropie européenne semble presque entièrement dépourvue des moyens d'imposer des critères de sélection homogènes et de fixer un droit d'accès spécifique, au moins pour les postes de direction. Ceux-ci relèvent en effet avant tout de la logique du titre honorifique : dans la grande majorité des cas, c'est la reconnaissance acquise dans d'autres espaces, au cours d'une première carrière parfois continuée parallèlement, qui conditionne prioritairement la possibilité d'une entrée dans la philanthropie. C'est donc moins comme espace de production autonome et autoréférenciel que comme intersection entre différents champs sociaux, auxquels elle peut apporter un surcroît de légitimité, que se structure la philanthropie. L'étude des propriétés des membres du conseil d'administration fonctionne à cet égard comme révélateur d'une hétéronomie qui, sans doute, ne se réduit pas aux positions de ses membres les plus prestigieux, et dont il faudrait étudier plus avant les différentes ramifications.

Ce que cette perspective peut avoir de brutalement objectivant, en ce qu'elle dégage des déterminations et, surtout, des intérêts derrière un discours à vocation désintéressée, ne vise pas tant à nier purement et simplement les prétentions à l'universalité d'une organisation comme l'EFC qu'à permettre de restituer les luttes au sein desquelles s'élabore une définition légitime et reconnue de ce que signifie le dévouement à l'universel, ou, pour le dire autrement, un modèle d'intervention sociale, dont la stabilité est toujours provisoire.

14. À cet égard, il faudrait poursuivre cette analyse (délicate en l'état des recherches, au risque de forcer l'homologie à partir d'un petit nombre de cas) en s'efforçant de montrer que, les fondations étant prises dans un système de contraintes pour beaucoup nationalement situé, leurs dirigeants sont aussi porteurs de propriétés nationalement différenciées, autrement dit que leurs propriétés en font aussi, au sein d'une organisation supranationale comme l'EFC, des représentants nationaux.

La nomination est un effet de la reconnaissance obtenue dans un autre champ en même temps qu'elle est une reconnaissance de la valeur de cet autre champ et du capital qu'il produit. Le nommé est aussi le représentant de son espace d'origine (universitaire, économique, etc.) et de la prétention de celui-ci à l'universel. La philanthropie est donc non seulement l'enjeu d'appropriations diverses dans la perspective de reconversions individuelles, mais aussi, par elles, l'une des modalités réglées de la lutte entre différents principes de légitimité au sein du champ du pouvoir et donc, *in fine*, des rapports (de hiérarchie) entre les champs (voir aussi Guilhot, 2004). Reconnaître la pertinence d'hommes d'affaires (d'universitaires, de juristes, etc.) à la tête d'entreprises de société (souvent proches dans leurs objets et leurs revendications des logiques d'État), c'est aussi accepter les prétentions de l'économie (du savoir, du droit, etc.) au décloisonnement de ses logiques spécifiques.

RÉSUMÉ | *ABSTRACT*

L'analyse prosopographique des membres du conseil d'administration du Centre européen des fondations fournit un point d'entrée pour l'étude des luttes de définition dont la philanthropie européenne est le sujet. Elle permet notamment de montrer la forte hétéronomie d'un espace théoriquement soumis à l'exigence d'universalité : vocation le plus souvent tardive et liée à des espaces pourvoyeurs diversifiés (voire antagonistes), la philanthropie fonctionne pour beaucoup sur la logique du titre honorifique ouvrant ou consolidant un pouvoir multipositionné. Particulièrement sujette, par conséquent, à toutes les formes d'appropriation, elle apparaît comme l'une des modalités réglées de la lutte entre différents principes de légitimité au sein du champ du pouvoir, par laquelle se jouent, en partie, les reconfigurations des modèles d'intervention sociale.

Prosopographic analysis of the members of the governing council of the European Foundation Centre provides an entry point for the study of definitional struggles taking place within European philanthropy. The findings underscore the strong heteronomy of a space theoretically subject to the requirement of universality. A vocation often taken up late in life and tied to diversified (if not antagonistic) types of donors, philanthropy works, for many, on the logical basis of an honorific title opening up or consolidating a multipositioned power base. Being particularly subject, therefore, to all forms of appropriation, it appears to be one of the regulated means of struggle between different principles of legitimacy within the field of power, through which the reconfigurations of social intervention models are, in part, being played out.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANHEIER, Helmut K. et Siobhan DALY (dir.). 2007. *The politics of foundations. A comparative analysis*, New York, Routledge.

BASTIEN, Clément. 2009. *Le Centre européen des fondations. Logiques de production de l'universel,* Mémoire de science politique. Strasbourg.

BOURDIEU, Pierre. 1989. *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.

BOURDIEU, Pierre. 1992. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil.

BOURDIEU, Pierre. 1994a. « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », dans *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil : 99-133.

BOURDIEU, Pierre. 1994b. « Un acte désintéressé est-il possible ? », dans *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris, Seuil : 147-171.

EFC. 1993. « Prague declaration. A Statement of Principles and Reciprocal Commitment », Prague.

EFC. 2001. « Travailler avec les fondations en Europe : pourquoi et comment ? » Bruxelles.

EFC. 2009. « Étude de faisabilité sur le statut européen des fondations. Position du Centre européen des fondations (EFC) », Bruxelles.

GEORGAKAKIS, Didier (dir.). 2002. *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisation de l'Union européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

GEORGAKAKIS, Didier et Marine de LASSALLE. 2007. « Genèse et structure d'un capital institutionnel européen. Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167 : 38-53.

GUILHOT, Nicolas. 2004. *Financiers, philanthropes. Sociologie de Wall Street*, Paris, Raisons d'agir.

OFFERLÉ, Michel. 1998. *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien.

PAGEAUT, Audrey. 2008. *The European Round Table of Industralists (ERT). Étude prosopographique d'un club transnational de patrons européens*. Mémoire de science politique, Strasbourg.

PEETERS, Anne. 2004. « La responsabilité sociale des entreprises », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1828 : 1-47.

ROZIER, Sabine. 2001. *L'Entreprise-providence. Mécénat des entreprises et transformations de l'action publique dans la France des années 1960-2000*. Thèse de science politique, Paris.

TOBELEM, Jean-Michel. 1990. *Musées et culture. Le financement à l'américaine*. Mâcon/Savigny-le-Temple, W/MNES.

TOBELEM, Jean-Michel. 2005. *Le nouvel âge des musées. Les institutions culturelles au défi de la gestion*, Paris, Armand Colin.

TOURNES, Ludovic (dir.). 2010. *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Paris, Autrement.